



- ACCUEIL
- DOSSIERS
- EMPLOIS
- GUIDE DES FRANCHISES
- MAISON
- NOUVELLES
- PROFILS



NOTRE PARTENAIRE

Décideurs
>>> le magazine des entrepreneurs

journal
montreal

Nouvelles économiques

Mise à jour : 12-05-2003 13:11:22

Un québécois incorpore les entreprises en français aux É-U

Richard Johnson - Journal de Montréal

En quelques années, Vincent Allard est devenu un incontournable dans l'incorporation des compagnies canadiennes au Delaware.

Plus de 500 000 entreprises américaines sont incorporées dans cet État. Ce n'est pas un hasard. «Disons, dit Allard, que c'est la souplesse des lois qui attire les entreprises.»

L'histoire débute en 1999...

Après avoir pratiqué le droit corporatif à Montréal pendant plus de 15 ans, Vincent Allard décide d'explorer de nouveaux horizons professionnels et... géographiques ! Facile. Sa femme, née aux États-Unis de parents canadiens, est américaine. Voilà qu'ils déménagent en Pennsylvanie, à une heure de Philadelphie.

Il fonde CorpoMax inc. Établie à Newark, dans l'État du Delaware, CorpoMax offre des services professionnels d'incorporation de compagnies américaines, notamment aux gens d'affaires d'expression française partout à travers le monde.

Deuxième plus petit État américain, le Delaware est toutefois un géant en ce qui concerne l'incorporation de compagnies.

L'anonymat conféré aux actionnaires et aux administrateurs de ces compagnies, ainsi qu'une législation avant-gardiste, ont contribué à bâtir la réputation internationale du Delaware.

D'ailleurs, plus 50 % des entreprises inscrites à la Bourse de New York sont incorporées dans cet État de la côte est américaine. Plus de 130 entreprises offrent des services d'incorporation de compagnies.

En français mur à mur

«Pourquoi moi ? Et pourquoi avoir choisi un créneau qui semble encombré ? Pour la simple raison que pas une seule n'offrait de service réel en français. En plus, je connais les lois canadiennes et québécoises. Je comprends les besoins des Canadiens et je parle la même langue.»



Le marché est important car de plus en plus d'entreprises étrangères veulent avoir une filiale aux États-Unis.

«Je peux donc offrir un service complet aux comptables et aux avocats de ces entreprises. Vous savez, bien des avocats et bien des comptables ne parlent pas anglais. Du moins, pas assez pour produire des documents et travailler sur les lois.

«Je termine en ce moment la rédaction d'un livre corporatif américain entièrement rédigé en français (règlements de la compagnie, procès verbaux des actionnaires et administrateurs, certificats d'actions, etc.). Seul le certificat d'incorporation émis par l'État du Delaware sera en anglais.»

Internet

Vincent Allard étant un technophile, il a conçu un site web transactionnel entièrement bilingue (www.corpomax.com), qui regorge d'informations utiles (ex : types de compagnies, tableau comparatif, foire aux questions, etc.). Il est un agent agréé reconnu par l'État du Delaware.

Il a une clientèle québécoise, mais il travaille aussi très fort du côté de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse. Tout se fait à partir de son site Internet.

Vincent Allard, qui est âgé de 45 ans, possède une licence en droit de l'Université de Montréal, une maîtrise en droit de l'Université d'Ottawa et un MBA, marketing et gestion des PME (HEC). Il est membre du Barreau du Québec depuis 1981 et cofondateur du cabinet d'avocats d'affaires montréalais Pigeon, Allard.

Il a aussi fondé, en 1995, la société Jurifax inc., le premier système de transmission par fax (première mondiale) de modèles de contrats destinés aux PME. Le système a été développé en collaboration avec Bell Canada. Aujourd'hui, la société travaille surtout sur le Net.

Vincent Allard est associé avec Michel Vincent dans Jurifax à hauteur de 50 %. Jurifax propose 600 modèles de contrats et autres documents-types.

Intégration réussie aux États-Unis

L'intégration américaine ? Pas facile, mais jamais ennuyante.

«Premièrement, on arrivait dans un milieu de plein emploi. L'enfer pour trouver un simple local. Rien. Les proprios ne retournaient même pas les appels. J'ai finalement trouvé un réduit que j'ai rénové au complet. Le propriétaire n'en revenait pas. Aujourd'hui, Corpomax possède ses locaux.

«Quand j'ai voulu créer mon site transactionnel, sur le Net, on m'a dit : Non, vous n'avez pas de crédit, aucun historique. J'ai alors demandé une carte Visa personnelle de 500 \$US. J'ai été refusé trois fois, toujours pour le même motif : je n'existais pas aux USA. Pourtant, mon dossier de crédit canadien est sans tache.

«Finalement, MBNA a accepté de faire une enquête de crédit via sa filiale canadienne. Une semaine plus tard, je recevais une carte Visa avec une limite initiale de... 15 000 \$US !

Famille

«Dès notre arrivée aux États-Unis, j'ai averti les quatre enfants qu'à la maison, entre nous, il n'y avait qu'une seule langue officielle, soit le français, et qu'elle était la seule pouvant être parlée entre nous. Ils ont accepté. Aujourd'hui, ils sont tous parfaitement bilingues.»

[\[Autres nouvelles\]](#)